

Le 23 janvier 2025,

DÉCRET TRANSPHOBES DE TRUMP : FACE À L'OFFENSIVE DE L'INTERNATIONALE RÉACTIONNAIRE, ÉLARGISSONS LES DROITS POUR PROTÉGER LES PERSONNES TRANS

Dans un décret pris lundi 20 janvier, le jour même de son investiture, le nouveau président des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump, s'en est pris directement aux personnes trans et intersexes.

Le texte établit que le gouvernement fédéral ne reconnaît que deux sexes, masculin et féminin, définis de manière définitive à la conception. L'ensemble des agences fédérales doivent désormais mener leurs politiques en fonction de la définition restrictive.

Les prisons, centres de détention et refuges pour femmes doivent être réservés aux personnes de sexe féminin selon le cadre posé par le décret, officialisant ainsi l'enfermement des femmes trans détenues dans des prisons pour hommes où elles subissent violences et traitements inhumains. Le financement de transition de genre sur fonds fédéraux est interdit, ce qui revient à organiser des détransitions forcées.

L'objectif est clair : supprimer le statut légal des personnes trans et la possibilité de modifier son sexe/genre à l'état civil. Il met aussi en danger les personnes intersexes dont les caractéristiques sexuelles à la naissance ne correspondent pas à la norme et qui subiront encore plus souvent les mutilations et traitements non consentis visant à rendre leur corps « conforme ».

Ce décret annonce également l'intention de la nouvelle administration de démanteler l'ensemble des dispositions de lutte contre les discriminations LGBTIphobes, aggravant une situation déjà dramatique pour les personnes trans qui connaissent une surmortalité particulièrement élevée.

Mais le pays de Donald Trump n'est pas un cas isolé. Partout où l'extrême droite progresse, elle attaque systématiquement les droits des minorités. En France, des propositions comme celles de la sénatrice LR Eustache-Brinio ou du député RN Odoul créent et alimentent une panique morale « anti-woke » qui vise à criminaliser les personnes trans.

Les personnes LGBTI en subissent les effets de plein fouet. Augmentation des agressions, maltraitances institutionnelles, haine en ligne sont leur quotidien. Le cas de Marie Cau, première maire transgenre, est emblématique : le harcèlement qu'elle a subi et l'absence de réponse à ses plaintes en justice l'ont conduite à démissionner. Nous lui adressons tout notre soutien.

Le projet de l'internationale réactionnaire ne concerne pas seulement les personnes LGBTI. C'est une remise en cause des droits et libertés fondamentales qui fondent notre humanité. Pour les défaire, il faut étendre et renforcer ces droits. Nous en avons l'opportunité avec la proposition de loi transpartisane visant à faciliter la reconnaissance du genre à l'état civil qui a été déposée en décembre dernier à l'Assemblée nationale à l'initiative du groupe LFI-NFP. Nous appelons les députés des groupes du bloc gouvernemental à y apporter leurs signatures pour qu'elle puisse être débattue et adoptée en semaine transpartisane.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GROUPE P
LA FRANCE

DÉCRET TRANSPHOBES DE TRUMP : FACE À L'OFFENSIVE DE RÉACTIONNAIRE, ÉLARGISSONS LES DROITS POUR PROTÉGER L

Dans un décret pris lundi 20 janvier, le jour même de son investiture, le nouveau président Donald Trump, s'en est pris directement aux personnes trans et intersexes.

Le texte établit que le gouvernement fédéral ne reconnaît que deux sexes, masculin et féminin, définitive à la conception. L'ensemble des agences fédérales doivent désormais mener une définition restrictive.

Les prisons, centres de détention et refuges pour femmes doivent être réservés aux personnes trans dans le cadre posé par le décret, officialisant ainsi l'enfermement des femmes trans détenues où elles subissent violences et traitements inhumains. Le financement de transition de genre est interdit, ce qui revient à organiser des détransitions forcées.

L'objectif est clair : supprimer le statut légal des personnes trans et la possibilité de modifier leur genre. Il met aussi en danger les personnes intersexes dont les caractéristiques sexuelles à la naissance ne sont pas à la norme et qui subiront encore plus souvent les mutilations et traitements non consentis « conforme ».

Ce décret annonce également l'intention de la nouvelle administration de démanteler la lutte contre les discriminations LGBTIphobes, aggravant une situation déjà dramatique où les personnes trans connaissent une surmortalité particulièrement élevée.

Mais le pays de Donald Trump n'est pas un cas isolé. Partout où l'extrême droite agit, elle systématiquement les droits des minorités. En France, des propositions comme celle de Brinio ou du député RN Odoul créent et alimentent une panique morale « anti-work » contre les personnes trans.

Les personnes LGBTI en subissent les effets de plein fouet. Augmentation des discriminations institutionnelles, haine en ligne sont leur quotidien. Le cas de Marie Cau, première maire trans, le harcèlement qu'elle a subi et l'absence de réponse à ses plaintes en justice l'ont conduit à adresser tout notre soutien.

Le projet de l'internationale réactionnaire ne concerne pas seulement les personnes trans, mais des droits et libertés fondamentales qui fondent notre humanité. Pour les défendre, il faut saisir cette opportunité avec la proposition de loi transphobes visant à faciliter